



ARCHIDIOCESE DE KINSHASA

CARITAS DEVELOPPEMENT KINSHASA

B.P. 1800 Kinshasa-Gombe
Tél. :+243 89 827 65 21 ; 243.81 525 76 34
+243 81 500 27 96

République Démocratique du Congo
E-mail : caritaskinshasa@yahoo.fr
caritaskinshasa@gmail.com



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

**MONTAGE DES STRUCTURES MÉTALLIQUES
ET RÉSEAUTAGE
DANS LE CENTRE AGROFORESTIER DE NKOMO
AU PLATEAU DES BATEKES DANS LA COMMUNE
RURALE DE MALUKU/VILLE PROVINCE DE KINSHASA**

Référence de publication :

N°04/CDKINS/DIR/23/12/2022

Délivré par : **CARITAS DEVELOPPEMENT KINSHASA**

Auteur : **Godefroid KUNZI PHUMU**

Date de publication : *Vendredi 23/12/2022*

SOMMAIRE

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES	3
1 OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.....	3
2 CALENDRIER D'INVITATION À SOUMISSIONNER.....	3
3 INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES.....	3
3.1 Candidature du fournisseur.....	4
3.2 Proposition d'appel d'offres.....	5
3.2.1 Devise	5
3.2.2 Validité des soumissions	5
3.2.3 Présentation de la soumission	5
3.2.4 Conformité	5
3.2.5 Offre technique	6
3.2.6 Proposition de prix	6
4 CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES	6
4.1 Questions / Demande de clarifications.....	6
4.2 Retrait des soumissions	6
4.3 Modification ou retrait des soumissions	6
4.4 Coûts de préparation des soumissions.....	6
4.5 Retard de proposition.....	6
4.6 Conditions d'admission.....	6
4.7 Droit de refuser toutes les soumissions	7
4.8 Possibilité d'accepter une partie de soumission	7
4.9 Spécification	7
4.10 Confidentialité	7
4.11 Procédure d'appel d'offres	7
4.12 Notification de l'attribution et signature du contrat	8
4.13 Propriété des soumissions.....	8
4.14 Type de contrat.....	8
4.15 Annulation de la procédure d'appel d'offres	8
ANNEXES	10
ANNEXE A : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	11
ANNEXE B : DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE	16
ANNEXE C : PROPOSITION DE PRIX	17

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1 OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

L'objet du présent appel d'offres est d'obtenir des offres compétitives pour le montage des structures métalliques et réseautage dans le centre agroforestier de Nkomo au plateau des Batékés dans la commune rurale de Maluku/ville province de Kinshasa

Eléments techniques à tenir en considération

Une description détaillée de la mission et des services requis par CDKins est contenue dans les spécifications techniques (voir ANNEXE A - Spécifications techniques).

2 CALENDRIER D'INVITATION À SOUMISSIONNER

	DATE	HEURE (Ville)
Date de publication	23/12/2022	10 heures 00
Date limite de demande de clarification	Du 27 au 29 Décembre 2022	De 9 heures à 16heures 00
Date limite et unique d'envoi des soumissions (la date de réception, non pas la date d'envoi)	06/01/2023	De 9 heures à 15heures 00
Date de dépouillement et sélection du fournisseur	10/01/2023	10 heures 30

3 INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Après qu'il est présenté sa soumission, le soumissionnaire accepte la totalité sans aucune restriction des conditions générales et particulières qui régissent ce contrat comme étant l'unique base de cette procédure d'appel d'offres, quelles que soient ses propres conditions de vente.

Il est attendu des soumissionnaires qu'ils examinent attentivement et qu'ils observent l'ensemble des instructions, formulaires, dispositions et spécifications visés dans le présent dossier d'appel d'offres.

La présentation d'une soumission ne contenant pas l'intégralité des informations et des pièces demandées dans les délais impartis entraînera son rejet.

La procédure de participation se fera en deux étapes successives, les deux devant être présentées ensemble :

1. L'analyse de la candidature du fournisseur
2. L'analyse de la proposition de la soumission de la part des candidats admissibles.

Les réponses doivent être envoyées dans une enveloppe extérieure scellée qui contient deux autres enveloppes correspondant aux deux parties de la soumission :

- À l'intérieur de l'enveloppe 1 : « Candidatures du fournisseur » – 2 exemplaires (1 original + 1 copie au minimum)
- À l'intérieur de l'enveloppe 2 : « Propositions de soumission du fournisseur » – 2 exemplaires (1 original + 1 copie au minimum)

En plus de cela, les fournisseurs sont tenus de fournir :

- 1 copie électronique de toutes les pièces demandées (sur clé USB ou DVD).

L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante :

CDKins - Dossier d'appel d'offres N°04/CDKINS/DIR/23/12/2022: montage des structures métalliques et réseautage dans le centre agroforestier de Nkomo au plateau des Batékés dans la commune rurale de Maluku/ville province de Kinshasa

Éléments techniques à tenir en considération

Ne pas ouvrir avant le 06/01/2023

La soumission n'a pas la possibilité d'être par voie électronique, sauf si clairement indiqué par l'équipe d'approvisionnement de la CDKins.

Langue : Toutes les pièces doivent être envoyées en Français

La candidature du fournisseur et la proposition de soumission doivent être envoyées en même temps au plus tard à **la date limite et unique** de réception des candidatures **sous pli fermé et scellé**, soit le **06/01/2023** de 9 heures 30 à 15heures 00 Kinshasa. **Pas avant pas après, à :**

Nom : **Godefroid KUNZI PHUMU**

Position : **Chargé des Ressources humaines et Logistiques**

Sise avenue 13eme rue n°79, Quartier Industriel, Commune de Limete, Kin/ RDC

Elles ne porteront rien que la mention suivante :

' << **CDKins :**
Appel d'offres pour le montage des structures métalliques et réseautage dans le centre agroforestier de Nkomo au plateau des Batékés dans la commune rurale de Maluku/ville province de Kinshasa >>.

Il relève de la responsabilité du soumissionnaire de veiller à ce que sa soumission soit complète et réponde aux exigences de la CDKins. Le non-respect de tous les aspects du dossier d'appel d'offres peut entraîner le rejet de la soumission sans qu'aucun autre motif ne soit donné. Il est donc essentiel de veiller à ce que vous lisiez attentivement ce document et à ce que vous répondiez à toutes les questions posées.

3.1 Candidature du fournisseur

La candidature doit être présentée dans une enveloppe intitulée :

« Candidature du fournisseur - Réponse à l'appel d'offres de la CDKins: N°04/CDKINS/DIR/23/12/2022 »

Qui contient :

- ANNEXE B - Déclaration du soumissionnaire

Chaque page doit être paraphée et signée par une personne autorisée, habilitée à représenter l'entreprise.

Critères de sélection pour la conformité administrative :

Cette partie concerne les informations fournies dans le questionnaire du fournisseur. Chaque soumissionnaire peut également inclure toute autre pièce qu'il juge utile pour nous aider à juger de son adéquation selon les critères ci-dessous :

- L'autorisation ou l'agrément pour exercer la fonction d'agence de construction ou d'architecture ;

- L'Existence légale de l'Entreprise respectivement le N° de Registre de Commerce et du Crédit Mobilier [R.C.C.M.] et l'Identification Nationale, etc. ;
- L'Existence physique de l'Entreprise (adresse physique, adresse mail, numéro de contact ou Fax) ;
- Paiement des taxes et impôts fiscaux (Attestations fiscales délivrées par la DGI, numéro impôt, ...) ;
- Les données sur le volume d'activité et la capacité de répondre aux exigences en matière de produit/service (réputation et pratiques commerciales) ;
- L'organigramme de l'entreprise (ressources humaines) ;
- Nom et CV, ou résumé des antécédents professionnels, du personnel clé destiné à être impliqués dans la mise en œuvre du contrat ;
- Calendrier détaillé des activités pour les travaux proposés ;
- Deux références de clients satisfaits pour lesquels le même type de services a été fourni. CDKins se réserve le droit de contacter ces références sans en informer le soumissionnaire ;

3.2 Proposition d'appel d'offres

Les soumissionnaires sont invités à présenter leur meilleure soumission technique et économique en Français en suivant à la lettre le format et les spécifications exigés par CDKins. Les soumissions ne respectant pas ces formats et ces spécifications seront rejetées.

La soumission doit être envoyée dans une enveloppe intitulée :

« **Proposition de soumission de « Nom du fournisseur » à l'appel d'offres N°04/CDKINS/DIR/23/12/2022** »

Qui contient :

- L'offre technique de la soumission
- La proposition de prix

La proposition de prix doit être paraphée et signée par une personne habilitée.

3.2.1 Devise

Tous les prix doivent être libellés en Dollars américains et s'entendent hors taxes. Cette obligation a pour objet de permettre de comparer les prix de manière équitable suite à l'attribution du contrat. La devise de travail sera décidée entre CDKINS et la partie contractante. Lorsque des taux de change ont été utilisés pour arriver à un montant Dollars américains, il convient également de le préciser.

3.2.2 Validité des soumissions

Les soumissions doivent rester valables pendant une période d'une semaine après la date limite pour la réception des soumissions.

3.2.3 Présentation de la soumission

Les soumissionnaires peuvent présenter une soumission pour tout ou partie des produits exigés en fonction de leurs capacités à fournir.

Les prix et les délais de livraison visés dans la soumission doivent être fermes et valables pendant toute la durée de l'accord à compter de la date de signature par les deux parties.

La proposition de prix doit être soumise selon le modèle visé à l'ANNEXE C - Proposition de prix.

3.2.4 Conformité

L'attribution du marché se fera en stricte conformité avec les spécifications techniques visées à l'ANNEXE A - Spécifications techniques.

L'attribution du contrat se fonde sur les critères énumérés au paragraphe 4.12 de la procédure d'appel d'offres.

3.2.5 Offre technique

Il s'agit d'une soumission **technique** qui décrit de quelle manière le soumissionnaire a l'intention d'accomplir les tâches énoncées dans le contrat, tout en respectant l'ensemble des obligations imposées par les spécifications, en tenant compte des principes et des valeurs de la CDKins.

La soumission doit comporter :

Une offre technique consistant en une description détaillée des services offerts

- La méthodologie des services de conseils
- Le résumé du modèle de travail : l'équipe impliquée dans le service
- La langue parlée par l'équipe impliquée dans le service
- La liste des équipements techniques appartenant au fournisseur

3.2.6 Proposition de prix

- La ventilation claire des coûts liés aux produits demandés, et
- Un **barème des prix** détaillé de tous les services liés à l'exigence technique (par ex. entretien de l'équipement, formation du personnel).
Cette liste fait partie intégrante du contrat issu du présent appel d'offres et servira d'instrument de contrôle à notre équipe financière lors de la vérification des factures.
Tout élément qui ne figure pas dans cette liste ne sera ni facturé ni payé, par conséquent celle-ci doit être exhaustive. En présentant ce barème des prix, les soumissionnaires acceptent de s'y conformer et d'observer les conditions d'accompagnement dans l'exécution du contrat.
- Les services complémentaires que le prestataire de services serait disposé à fournir à CDKins à titre gratuit.

4 CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

4.1 Questions / Demande de clarifications

Toutes demandes de clarifications peuvent être envoyées par e-mail à caritaskinshasa@gmail.com et en copiant patkayembe1@gmail.com du 27 au 29 Décembre 2022.

4.2 Retrait des soumissions

Les soumissions peuvent être retirées chaque jour de 8 heures 00 jusqu'à 16 heures 00, heures de Kinshasa, au **bureau de la CDKins Sise avenue 13eme rue n°79, Quartier Industriel, Commune de Limete, Kin/RDC.**

4.3 Modification ou retrait des soumissions

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leurs soumissions par une notification écrite avant la date limite pour le dépôt des soumissions visée à l'Article 2. Aucune soumission ne peut-être être modifiée après cette date limite. Les retraits sont inconditionnels et mettent fin à toute participation à la procédure d'appel d'offres.

4.4 Coûts de préparation des soumissions

Tous les coûts supportés par le soumissionnaire dans la préparation et l'envoi de la soumission ne sont pas remboursables. Les soumissionnaires supporteront tous les coûts de la sorte.

4.5 Retard de proposition

Les soumissions doivent être reçues au plus tard le 06/01/2023 de 9heures à 15 heures 00, heures de Kinshasa. Pas avant pas Apres. Les soumissions reçues après la date limite ne seront pas prises en compte, à moins que du seul avis de la CDKins, il n'existe des circonstances exceptionnelles ayant causé le retard en question.

4.6 Conditions d'admission

La participation au processus d'appel d'offres est ouverte sur un plan d'égalité à toutes les personnes

physiques et morales.

4.7 Droit de refuser toutes les soumissions

CDKins n'est tenu sous aucune obligation d'accepter une soumission, quelle qu'elle soit.

4.8 Possibilité d'accepter une partie de soumission

À moins que le soumissionnaire ne stipule expressément le contraire dans la soumission, CDKins se réserve le droit d'attribuer des lots séparément ou selon toute combinaison.

4.9 Spécification

Si le soumissionnaire souhaite proposer des modifications à apporter au cahier des charges (qui permettraient éventuellement d'offrir une meilleure façon d'atteindre les objectifs de la CDKins), celles-ci doivent être envisagées comme une offre alternative. Le soumissionnaire doit adresser toute offre alternative dans une lettre distincte qui accompagne la soumission. CDKins n'est tenu sous aucune obligation d'accepter des offres alternatives.

4.10 Confidentialité

Les soumissionnaires doivent traiter comme étant confidentielles l'invitation à présenter une soumission et toutes les pièces associées fournies par CDKins.

4.11 Procédure d'appel d'offres

CDKins se réserve le droit de négocier, d'accepter ou de rejeter tout ou partie des propositions et des devis à son entière discrétion et de poursuivre ou de donner suite à toutes questions qui lui paraissent avantageuses.

Le contrat sera attribué au soumissionnaire ayant présenté la soumission la moins disant parmi celles jugées conformes sur le plan technique et administratif.

Les soumissions seront évaluées selon les critères suivants :

- **Analyse de la conformité administrative**

L'analyse de la conformité des offres portera sur les critères suivants :

Critères	Oui	Non
Autorisation d'installation officielle		
Offre technique et financière dans des enveloppes séparées		
Attestation des visites des sites		

N.B : La non-conformité du dossier est éliminatoire

- **Analyse technique de l'offre technique (70 points maximum)**

VOIR LE CAHIER DES CHARGES

N.B : la Vérification des matériels et équipements est physique par l'équipe de la CDKins et se fait au niveau des entrepôts des candidats présélectionnées avant toute validation du dossier.

- **Analyse financière (30 points maximum)**

Total des points pour les deux propositions (technique et financière) : 100 points

L'analyse des offres financières portera sur le cadre du devis estimatif pour chaque site. Les 30 points constituent le total à la composante prix. Le maximum des points sera attribué à la proposition de prix la moins disant reçue et comparée à celle des entreprises qui obtiendront le minimum de points requis dans l'évaluation de la composante technique.

Toute autre proposition de prix recevra des points dans la proportion inverse du prix le plus bas, par exemple :
Point pour la proposition de prix $x = \text{point max pour la proposition de prix} \times \frac{\text{prix le plus bas de la proposition de prix}}{\text{prix de la proposition } x}$

Total : composante technique (70) et prix (30) = 100 points

Le soumissionnaire devra proposer le tarif et devis pour les services demandés. La devise de la proposition est le dollar américain.

Le devis financier doit être cacheté et présente dans un format simple pour le jury.

Dans un souci de transparence et d'égalité des chances, et sans leur permettre de modifier leur soumission, le comité d'évaluation peut à son entière appréciation demander par écrit aux soumissionnaires de fournir des clarifications dans un délai de 48 heures. Ces demandes ne peuvent porter que sur des points à clarifier, non pas sur la correction de détails majeurs.

Toute tentative de la part d'un soumissionnaire visant à influencer le comité d'évaluation dans la procédure d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des soumissions, en vue d'obtenir des informations sur l'avancement de la procédure ou d'influencer CDKins dans ses décisions relatives à l'attribution du contrat, entraînera le rejet immédiat de sa soumission.

Le soumissionnaire qui aura la "*note cumulative finale la plus élevée*" sera retenu :

Droit de la CDKins "*Maitre d'Ouvrage*" d'accepter ou de rejeter une offre ou toutes les offres.

CDKins, se réserve le droit de ne pas donner suite un à l'appel d'offres. Dans ce cas, elle ne sera pas redevable des frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation des propositions.

4.12 Notification de l'attribution et signature du contrat

L'adjudicataire sera informé par écrit que sa soumission a été retenue (notification de l'attribution). CDKins se mettra d'accord avec le soumissionnaire sélectionné sur la version définitive du contrat. Il enverra à l'adjudicataire les pièces signées en deux exemplaires originaux.

Le soumissionnaire non retenu sera informé par e-mail suivant : **caritaskinshasa@gmail.com** dans un délai de 15 jours après l'attribution.

L'adjudicataire dispose d'un délai de 3 jours ouvrables suivant sa réception pour signer, dater et renvoyer le contrat. L'adjudicataire est tenu de faire part de la domiciliation bancaire du compte sur lequel les paiements seront versés.

En l'absence de signature et de renvoi du contrat de la part de l'adjudicataire dans un délai de 3 jours ouvrables, CDKins peut considérer (après notification) l'attribution comme nulle et non avenue.

4.13 Propriété des soumissions

CDKins conserve la propriété de toutes les soumissions reçues dans le cadre de cette procédure d'appel d'offres. Par conséquent, les soumissionnaires n'ont aucun droit de se faire renvoyer leur soumission.

CDKins garantit que les soumissions resteront confidentielles.

4.14 Type de contrat

Le contrat conclu entre l'adjudicataire et CDKins est conforme aux contrats standards de la CDKins.

En déposant sa soumission au présent appel d'offres, le soumissionnaire accepte les conditions contractuelles de la CDKins. Au cas où le soumissionnaire venait à soulever une remarque ou une réserve quelle qu'elle soit, celle-ci doit être couchée par écrit sous un format libre et jointe à la soumission. Ces pièces doivent inclure la proposition par le soumissionnaire de remplacer les parties discutées du contrat.

4.15 Annulation de la procédure d'appel d'offres

En cas d'annulation d'une procédure d'appel d'offres, CDKins se chargera d'en aviser les soumissionnaires.

Une annulation peut se produire dans les cas suivants :

1. En cas d'échec de la procédure d'appel d'offres, c'est-à-dire en l'absence de soumission acceptable sur le plan qualitatif ou financier, voire en l'absence de toute réponse.
2. Si les paramètres économiques ou techniques du projet ont été fondamentalement altérés.

3. Des circonstances exceptionnelles ou un cas de force majeure rendent impossible l'exécution normale du projet.
4. Toutes les soumissions conformes sur le plan technique excèdent les moyens financiers à la disposition de la CDKins.
5. Il s'est produit des irrégularités de procédure, surtout lorsque celles-ci ont empêché une concurrence loyale.

CDKins ne peut en aucune circonstance être tenue pour responsable de dommages-intérêts, quelle qu'en soit la nature (en particulier de dommages-intérêts pour manque à gagner) ou la relation avec l'annulation d'une soumission, même si CDKins a été alertée de la possibilité de dommages-intérêts.

Les soumissionnaires sont priés de ne pas contacter CDKins au cours de la période d'évaluation des soumissions, sauf dans le cadre du mécanisme de questionnement formel décrit ci-dessus ou s'ils sont un fournisseur existant de la CDKins, et dans ce cas-là uniquement dans le cours des activités existantes de la CDKins.

ANNEXES

Annexe A : Spécifications techniques

Annexe B : Déclaration du soumissionnaire

Annexe C : Proposition de prix

Annexe A : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

I. Contexte

En RDC, Caritas International Belgique (CI.be) et ses partenaires d'implémentation mettent en œuvre un programme quinquennal, 2022-2026, visant à améliorer la résilience et le bien-être des communautés rurales de Matadi et péri-urbaines de Kinshasa, plus particulièrement les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec handicap. La démarche s'appuie sur une approche triple nexus reliant trois domaines complémentaires: la cohésion sociale, le renforcement de l'économie rurale et la réduction des risques de catastrophe.

Pour que les groupes cibles deviennent des citoyens actifs et responsables, le programme prévoit de :

- Accompagner le processus d'analyse des politiques publiques en matière des droits ;
- Appuyer la mise en place et/ou l'amélioration des cadres de cohésion sociale au niveau des communautés ;
- Accompagner les communautés dans leurs activités de plaidoyer.

L'augmentation et la diversification des sources de revenus agricoles et non agricoles passera par leur regroupement (coopératives, petites entreprises, groupes d'épargnes et de crédits - ASSEC, etc.). Le programme envisage dès lors de :

- Accompagner la mise en place, l'opérationnalisation et le fonctionnement des ASSEC ;
- Appuyer les initiatives entrepreneuriales/génératrices de revenus/coopératives dans le secteur agro-alimentaire et non agricole.

Pour que les membres de la communauté villageoise développent des aptitudes et mécanismes collectifs et individuels de prévoyance et de réponse aux menaces liées à la dégradation de l'environnement, particulièrement à la déforestation et à la dégradation des sols, le programme développera des plans locaux de prévention et de réponse à travers les activités suivantes :

- Sensibiliser les communautés sur la protection et la préservation de l'environnement ;
- Développer des actions de protection et de préservation de l'environnement.

Enfin, des concertations, des échanges et des apprentissages collectifs seront développés pour favoriser une meilleure collaboration entre les partenaires du programme, les parties prenantes et les autres intervenants de la société civile congolaise et belge.

Dans ce cadre, CDKins recrute Ces entreprises spécialisées dans les travaux de conception, réalisation, exécution des structures métalliques et réseautage à connecter au forage d'eau potable profond dans le centre agroforestier de Nkomo au plateau des Batékés dans la commune rurale de Maluku/ville province de Kinshasa-RDC.

Pour le programme Cohérence en général, et dans son résultat 2 « Entrepreneuriat-emplois et revenus » particulièrement, le Centre Agroforestier de Nkomo du plateau des Batékés dans la commune rurale de Maluka se trouvant dans la ville province de Kinshasa a été sélectionné pour les travaux de montage des structures métalliques et réseautage à connecter au forage d'eau potable profond pour alimenter le Centre de Transformation des produits agricoles qui sera installé. C'est dans ce cadre que ce site fait l'objet du présent appel d'offre.

II. Pour ce, un recrutement est recommandé.

Les travaux seront réalisés dans le Centre Agroforestier de Nkomo au plateau des Batékés dans la commune rurale de Maluku à Kinshasa. Environ 137Km du Centre-ville Kinshasa.

III. Structure métallique et réseau de distribution

III.1. Structure métallique

La structure métallique est composée de :

1. Socle en béton armé « BA » dose a 350kg/M3
2. Tour métallique en acier a résistance améliorée de 5-7 m de hauteur à partir de TN, composé de : fondation ; structures en colonne, contreventement, poutre (maitresse, transversale), plaque d'assise et liaison ; Echelle ; Garde-fou ; antivol et autres
3. Une citerne de 5m3 ou 10m3 en polyester multi couches ou inox ou fibre ou encore autres matériaux reconnus comme tel pour l'usage dans l'industrie agro-alimentaire sur la plateforme surélevée
4. Support des panneaux au-dessus de la citerne avec dispositif de sécurité notamment des rivets (conformément aux dimensions des panneaux à utiliser pour le système de la pompe avec une passerelle sécurisée pour l'entretien.
5. Raccordement et refoulement de l'eau :1/du forage-citerne et 2/ de la citerne au système de distribution au niveau des bâtiments ou bac de rouissage et aire de lavage.
6. Réseau de distribution peut aller jusqu'à 70 m.
7. Il est à noter que le plan du réseautage sera validé après l'implantation de l'adduction d'eau (forage et citerne d'eau).

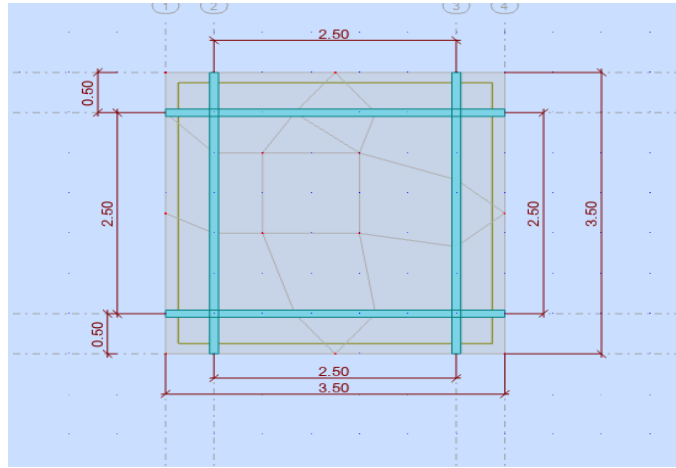
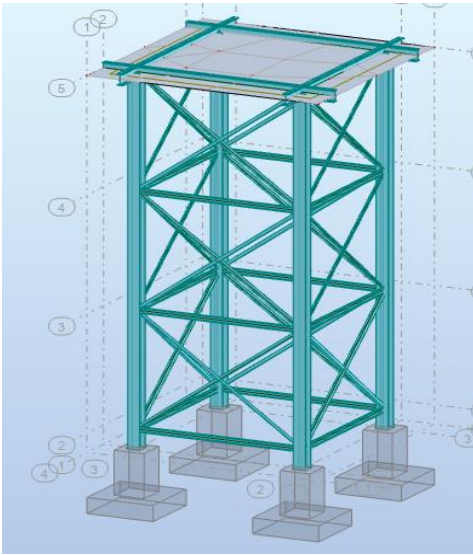
Description des services à acheter

III.2. La structure métallique est composée de :

- 1.1. Socle en béton armé « BA » dose a 350kg/M3
- 1.2. Tour métallique en acier a résistance améliorée de 7 m de hauteur à partir de TN, composé de : fondation ; structures en colonne, contreventement, poutre (maitresse, transversale), plaque d'assise et liaison ; Echelle ; Garde-fou ; antivol et autres
- 1.3. Citernes de 5 m3 ou 10 m3 en polyester multi couche pour l'usage dans l'industrie agro-alimentaire sur la plateforme surélevée.
- 1.4. Support des panneaux au-dessus ou à côté de la citerne avec dispositif de sécurité notamment des rivets (conformément aux dimensions des panneaux à utiliser pour le système de la pompe et une passerelle d'accès sécurisée.

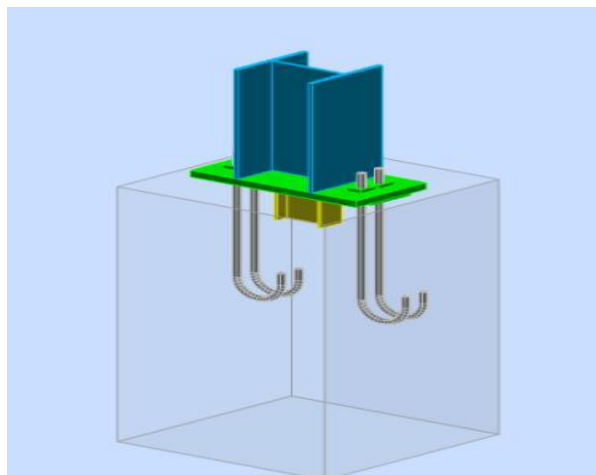
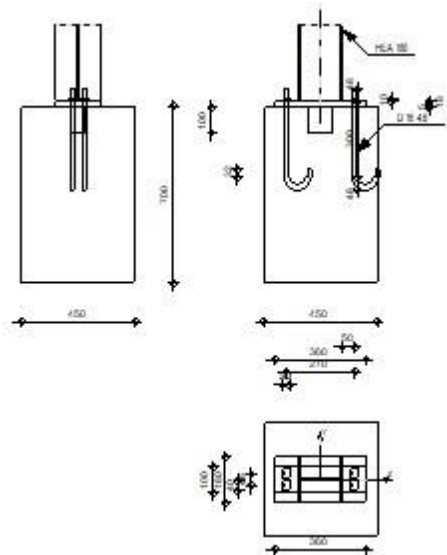
2. Structure métallique :

1. Dimensionnement des barres

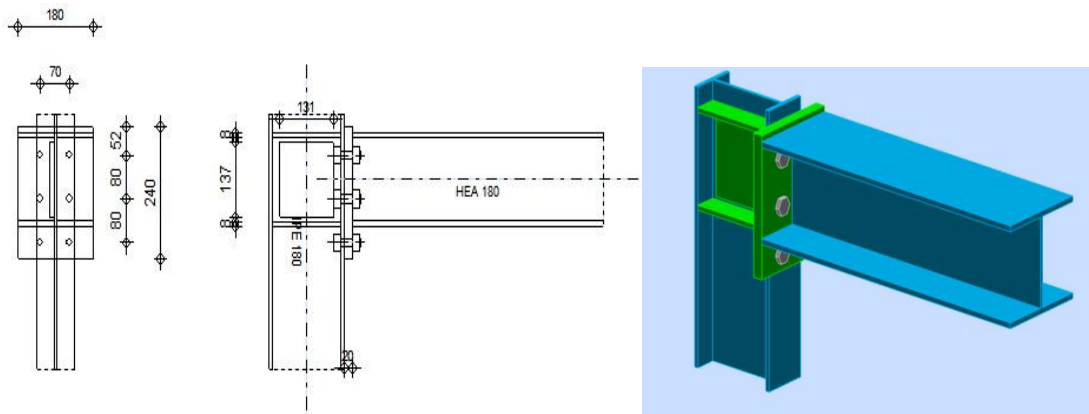


No	Specifications
1	Colonne cornière de 100 mm x 100mmx 6mm(épaisseur)
2	Contreventement de 70mm x 70mmx 5mm(épaisseur)
3	Poutre maitresse de 140 mmx140mmx 6 mm(épaisseur)
5	Plaque d'assise de 300mmx300mmx20mm
6	Plaque de liaison/Raidisseur : 200 mmx200 mmx 8 mm
7	Echelle : Tube carrée de 40 mm x 40mmx 4 mm; Fer plat, Tube ronde de 1''
	Boulons de 16mm de diamètre ; de classe supérieure

2. Pieds des poteaux encastres en Y ; 400mm x 400mmx 1000mm



3. Encastrement Traverse-Poteau



3. Raccordement

- 3.1. Raccordement et refoulement de l'eau :1/du forage-citerne et 2/ de la citerne au système de distribution avec une conduite en PHED (bande blue/eau potable) de 63 mm (refoulement) et 90mm pour la conduite principale de distribution
- 3.2. Réseau de distribution inclus des BF (à déterminer avec la CDKins) à l'extérieur dans la cour au niveau des points d'entrée, aux espaces qui seront choisis pour les activités de transformation (Bac de rouissage, Aire de lavage)

Il est à noter que le plan du réseautage sera validé après l'implantation de L'adduction d'eau (forage et citerne d'eau).

- 3.3. Raccordement du réseau gravitaire a la sortie de la citerne
- 3.4. Pose de singularité (vanne, T, coude)
- 3.5. Pose des tranchées et excavation ;
- 3.6. Pose de conduite en tuyauterie PHED 90mm, 63mm de la ligne principale vers les bornes fontaines ;
- 3.7. Aménagement des des BF (à déterminer avec la CDKins) à l'extérieur dans la cour au niveau des points d'entrée, aux espaces qui seront choisis pour les activités de transformation (Bac de rouissage, Aire de lavage)

IV. Activités

- 1.Visites préliminaires des installations du Centre Agroforestier de Nkomo au plateau des Batékés dans la commune rurale de Maluku à Kinshasa, collecte d'information pour une meilleure compréhension et validation du plan de réseautage);
- 2.Mobilisation et Implantation de chantier ;
- 3.Exécution des travaux avec la main d'œuvre intégré du Centre Agroforestier et communautés ;
- 4.Evaluation et validation réseau en charge ;
- 5.Soumission de rapport des travaux à CDKins et validation (plan du réseau intégré) ;
- 6.Remise du système de réseautage provisoire et définitive.

V. Qualifications requises

- Expérience avérée /prouvée dans les travaux de montage et réparation des structures métalliques/châteaux d'eau en général et de citerne ou château d'eau en particulier, et réseautage (refoulement et distribution) d'eau, et plomberie de plus de 3 ans ;
- Connaissances suffisantes du contexte du plateau des Batékés dans la commune rurale de Maluku/Ville province Kinshasa : climat, géologie /hydrogéologie des quartiers / photographies des milieux (zone inondable) ;
- Rapportages clairs et à temps ; sous forme manuscrite et électronique

VI. Autres qualifications/conditions

- Dispose de son propre équipement (atelier de soudure et plomberie), matériels de réseautage d'eau, et un personnel qualifié dans le domaine de soudure, montage des structures et plomberie (le fait d'avoir une référence de CDKins ou autres organisations humanitaires internationales).

Annexe B : DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

Nous soussignés acceptons dans leur intégralité et sans restriction les conditions de cet appel d'offres, comme le seul fondement de cette mise en compétition, quelles que soient ses propres conditions de vente, auxquelles nous renonçons par la présente.

Nous avons étudié soigneusement, compris et respectons l'ensemble des conditions, instructions, formulaires, dispositions et spécifications visés dans le présent dossier d'appel d'offres, y compris le modèle de contrat avec ses annexes, et la politique éthique et environnementale de la CDKins. Nous sommes conscients que tout manquement de notre part à déposer une soumission contenant l'intégralité des informations et des pièces expressément demandées, dans les délais impartis, peut entraîner le rejet de la soumission à l'appréciation de la CDKins.

Nous ne détenons aucune réserve en ce qui concerne le dossier d'appel d'offres, et nous ne sommes au courant d'aucune réserve susceptible d'entraîner le rejet de la soumission par CDKins.

Nous ne sommes pas au courant de pratique de corruption se rapportant à la présente mise en compétition. Si c'était le cas, nous nous engageons à en avertir immédiatement CDKins par écrit.

Nous déclarons que nous ne sommes nullement concernés par un éventuel conflit d'intérêts. Nous-mêmes et notre personnel n'avons aucun lien particulier avec d'autres soumissionnaires ou parties participant à cette mise en compétition. Si c'était le cas lors de l'exécution du contrat, nous nous engageons à en avertir immédiatement CDKins par écrit.

<i>Nom et adresse de l'entreprise :</i>
<i>Nom du représentant de l'entreprise :</i>
<i>Titre du représentant de l'entreprise :</i>
<i>Signature et cachet du représentant :</i>
<i>Ville, date :</i>

Annexe C : PROPOSITION DE PRIX

Le format peut être modifié ou changé en fonction des besoins.

N°	Concept	Commentaires	Quantité	Prix à l'unité en [devise]	Prix total en [devise]
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
Sous-total hors TVA en [devise]					
TVA en [devise]					
TOTAL (toutes taxes comprises) en [devise]					